



Colloque international 22-23 mars 2027
14^e Journées scientifiques
du Réseau LTT - Lexicologie, Terminologie, Traduction

Soutenu par



En collaboration avec le Réseau REALITER

22 et 23 mars 2027
Université Bourgogne Europe, Dijon, France
Centre Interlangues Texte Image Langage (UR 4182)

APPEL À COMMUNICATIONS

Terminologies et lexicologies des discours agro-alimentaires émergents : entre tradition(s) et transition(s)

Contexte

De nos jours, les pratiques alimentaires connaissent, à l'échelle mondiale, une accélération des mutations qui touche aussi bien les filières de production que les imaginaires gastronomiques et culinaires. Le marché des protéines alternatives et des nouveaux aliments connaît une croissance soutenue, portée par l'essor du flexitarisme et du véganisme chez les consommateurs; parallèlement, de nouvelles modes culinaires se diffusent par les réseaux sociaux et les plateformes vidéo, où influenceurs culinaires, recettes virales et esthétisation du geste et du goût culinaire redessinent la façon même dont on donne à voir, et à désirer, la nourriture. Ces évolutions ne se font pas sans résistances : des mobilisations agricoles dénoncent une concurrence perçue comme déloyale aux filières d'élevage traditionnelles, tandis que les

pouvoirs publics tentent d'encadrer juridiquement ces tensions, comme en témoignent la stratégie européenne « De la ferme à la table » ou les tentatives françaises d'interdiction des dénominations *steak/saucisse végétal(e)*. Ces recompositions ne sont pas de simples ajustements de marché : elles touchent à la survie même de certaines filières patrimoniales et à la légitimité perçue des filières émergentes. Elles s'inscrivent dans un temps où l'urgence environnementale, l'innovation technologique (biotechnologies alimentaires, fermentation de précision, viande cultivée) et la circulation accélérée des discours sur les réseaux redessinent, à un rythme inédit, ce que nos sociétés entendent par « bien manger », « manger durable » ou « manger de demain ».

Problématique

Or, ces recompositions ne restent jamais un seul fait socio-économique : elles se disent, se négocient et se contestent d'abord par les mots. Nommer un aliment nouveau, c'est déjà prendre position dans un rapport de force entre continuité et rupture – convoquer, par analogie ou par contraste, le référent traditionnel qu'on prolonge ou dont on s'écarte. Dire *simili-carné* plutôt que *substitut de viande*, *fromage végétal* plutôt que *spécialité à base de plantes*, ce n'est jamais un choix neutre : c'est déjà trancher, au niveau du mot, une question que le droit, le marché ou la science n'ont pas su trancher autrement. Le droit de nommer, et la manière de nommer, devient ainsi l'enjeu où se rejoue, à l'échelle du lexique en général et du terme en particulier, tout ce qui échappe à toute autre forme d'arbitrage. Qui a autorité pour fixer un mot : l'expert, le législateur, le marché, l'utilisateur ? Que fait-on dire à un préfixe, à un suffixe, à une périphrase, lorsqu'ils circulent hors du cadre qui les a vus naître ?

C'est précisément ce chantier discursivo-linguistique, où l'innovation référentielle appelle une innovation dénomminative elle-même disputée, que les Journées scientifiques LTT 2027 entendent investir : néologie, sémantique dénomminative, tension entre désignation spontanée et terminologie aménagée, formules figées ou en cours de figement, cadres sémantiques concurrents, stratégies de légitimation ou de disqualification à l'œuvre dans le choix des mots.

Ancrage scientifique

Ces journées s'inscrivent dans la tradition de recherche du laboratoire organisateur (UR 4182 Texte, Image, Langage à l'Université Bourgogne Europe), engagé depuis plusieurs années dans l'analyse termino-discursive et écolinguistique des filières agroalimentaires (vins, fromages AOP/IGP, cassis et liquoristerie, crème glacée, huile d'olive, bières, cacao/chocolat) selon un même cadre théorique (sémantique dénomminative, sémantique des cadres, linguistique de filière et du sensoriel). Ce travail, mené sur des filières patrimoniales bien installées, a permis de dégager des régularités dans la façon dont un terme se stabilise, se conteste ou se ré-sémantise au fil du temps dans le domaine agri- et agro-alimentaire et d'observer, filière après filière, que ces régularités tiennent moins à la nature du produit qu'à la position qu'il occupe entre mémoire et marché.

Il s'agit ici de mettre ces régularités à l'épreuve d'objets radicalement émergents, pour lesquels la stabilisation terminologique est encore en cours, voire ouvertement disputée. Ce changement d'objet n'est pas un simple élargissement de corpus : il permet d'interroger ce que « tradition » et « transition » font au terme lui-même. La première suppose une mémoire lexicale sédimentée,

que l'usage a patiemment déposée ; la seconde, une négociation dénomminative encore instable, où rien n'est acquis – pas même le droit d'exister sous tel ou tel nom.

Axes privilégiés

Axe 1 : Néologie, dénomination et controverses juridico-sémantiques des nouveaux aliments

Cet axe central portera sur la création lexicale accompagnant les protéines alternatives et, de façon plus globale, les aliments émergents (simili-carné, alt-protéine, viande cultivée/de culture/in vitro/synthétique), et intégrera comme problématique transversale les controverses juridico-sémantiques que ces dénominations suscitent – par exemple l'affaire française du *steak/saucisse végétal(e)* (loi de 2020, décrets de 2022 et 2024, arrêt de la CJUE d'octobre 2024, annulation par le Conseil d'État en janvier 2025), mais aussi d'autres affaires dans l'espace francophone reposant sur d'autres cadres législatifs non-européens. On y interrogera la dénomination comme enjeu simultanément cognitif (analogie ou rupture avec le référent traditionnel), discursif (stratégies de légitimation ou de disqualification) et juridique (terminologie aménagée par le droit vs terminologie spontanée du marché), en ouvrant si possible la comparaison à d'autres espaces francophones ou européens.

Axe 2 : Préfixation bio-, éco- et autres : morphologie de la légitimation

Cet axe explorera le contraste entre préfixes adossés à une norme contraignante (bio- et le label AB, règlement UE 2018/848) et préfixes d'usage libre à forte productivité discursive (éco- dans éco-responsable, éco-score, éco-conception). On y interrogera le degré de fossilisation discursive de ces formants selon qu'ils relèvent ou non d'un cahier des charges, ainsi que les effets de brouillage sémantique liés à leur circulation hors du cadre réglementé. On accueillera tout particulièrement, par exemple, des communications portant sur les terminologies du *bio* et de l'écologie dans les langues africaines.

Axe 3 : Le paradigme des composés en durable et assimilés

Alimentation durable, mode durable, économie durable : cet axe traitera *durable* et ses formes concurrentes comme matrice de discours hautement productive, presque comme un « suffixe » sémantique autonome au sein du lexique agroalimentaire. Seront bienvenues les contributions portant sur la lexicalisation de ces syntagmes, sur les effets de saturation ou d'affaiblissement sémantique liés à leur sur-emploi, et sur leurs équivalences imparfaites dans d'autres languescultures. Les segments en *durable* ne représentent ici qu'un cas parmi d'autres : les études pourront porter sur d'autres combinaisons productives et en voie de fossilisation dans le domaine (par exemple *responsable*).

Axe 4 : Traduction et comparaison interlinguistique des désignations émergentes

Dans l'esprit francophone et international du Réseau LTT, cet axe portera sur la gestion contrastive de l'innovation référentielle d'une langue-culture à l'autre : *plant-based* vs végétal/végétalien/vegan en français, *cultivated/cultured meat* vs viande cultivée/in vitro/de synthèse, etc. Il relève pleinement de la sémantique dénomminative comparée et de la linguistique de filière appliquée à des terrains plurilingues.

Axe 5 : Gouvernance terminologique : institutions vs usages spontanés

Cet axe interrogera les instances qui revendiquent un pouvoir de nomination sur ces objets émergents – Académie française, commissions de terminologie (FranceTerme), AFNOR,

EFSA, dictionnaires d'usage (Larousse, Robert) – face aux désignations spontanées issues du marketing et des réseaux sociaux. Il s'inscrit directement dans la tradition socioterminologique (terminologie spontanée vs aménagée)

Axe 6 : Réception et appropriation par le discours des amateurs

Ce dernier axe portera sur la réception de ces néologismes dans le discours des amateurs et consommateurs (avis en ligne, réseaux sociaux, forums) : détournements ironiques, résistances, réappropriations ou adhésions. Il prolonge la démarche habituelle du laboratoire sur le passage du discours expert au discours du consommateur, déjà mise en œuvre sur d'autres filières (huile d'olive notamment).

LANGUE DU COLLOQUE

Pour des questions de fluidité des échanges, la langue de présentation des communications lors du colloque sera le français.

SOUSSION DES PROPOSITIONS

Les propositions de contributions doivent être rédigées en français et porter sur l'un des axes proposés. Les propositions, d'environ 500 mots, doivent inclure :

- Le titre de la communication.
- Un résumé exposant clairement la/les question(s) de recherche, les données, les méthodologies et les résultats escomptés.
- Une indication claire de l'axe choisi.
- Une brève biographie du ou des auteur(s).

Les propositions doivent être envoyées simultanément à : laurent.gautier@ube.fr et gennaro.ascione@ube.fr

CALENDRIER

Date limite de soumission des propositions : 30 novembre 2026

Notification de l'acceptation des propositions : 10 décembre 2026

Date limite d'inscription : 10 mars 2027

Dates du colloque : 22 et 23 mars 2027

A noter :

- Les Journées scientifiques LTT seront suivies d'une journée d'étude du laboratoire TIL, organisée par Gennaro Ascione, sur le thème : « Langue, représentations et univers : discours *de* et *autour de* la crème glacée au croisement des langues-cultures ». Les personnes intéressées pourront assister à cette journée.
- Les Journées scientifiques LTT sont organisées par défaut en mode présentiel sur le campus de Dijon.

FRAIS D'INSCRIPTION (sous réserve de validation par l'établissement universitaire hôte) :

Ces frais d'inscription, comprenant les pauses café et le déjeuner, s'entendent **hors dîner de gala** qui fait l'objet d'un tarif en propre :

- Étudiants (sur présentation d'une carte d'étudiant de l'année en cours) : gratuit
- Membres du Réseau LTT : 40 €
- Non-membres du Réseau LTT : 80 €

- Dîner de gala : en cours de fixation

Les modalités d'inscription et de paiement effectif seront précisées dans le deuxième appel.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Jana Altmanova
Mohamed Bouattour
Abdallah Boumalk
Katarína Chovancová
Manuel Célio Conceição
Anne Condamines
Rute Costa
Valérie Delavigne
El Hadji Dièye
Patrick Drouin
Pascaline Dury
Emmanuelle Esperança-Rodier
Cécile Frérot
Laurent Gautier
Elena-Cristina Ilinca
Kouakou Appoh Enoc Kra
Nathalie Kübler
Dossou Charles Ligan
Elpida Loupaki
Sami Mabrak
Christine Michaux
Mauricio Narváez Soto
Franck Neveu
Évariste Ntakirutimana
Ghania Ouahmiche
Anne Parizot
Kris Peeters
Aurélie Picton
Alain Polguère
Lina Sader Feghali
Amalia Todirascu
Maria Teresa Zanola

COMITÉ LOCAL D'ORGANISATION : Gennaro Ascione – Laurent Gautier – Anne Parizot

CONTACT : laurent.gautier@ube.fr, gennaro.ascione@ube.fr